

Rapport d'activité

Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest

maison de la forêt

SOMMAIRE

SOMMAIRE & ÉDITO P. 2

GOUVERNANCE & ÉQUIPE P. 3

I. ACCOMPAGNEMENT DU SYLVICULTEUR ADHÉRENT P. 4
- Accompagnement juridique et économique P. 5-6
- Information et formation P. 7-8

II. PROMOTION DU PIN MARITIME P. 9
- Valorisation du bois local P. 10-11
- FOREXPO 2025 : un succès international P. 12-13

III. DÉFENSE DU MASSIF DES LANDES DE GASCOGNE P. 14
- Lutte contre l'artificialisation P. 15-16
- Santé des forêts et gestion de crise P. 17-18
- Engagements institutionnels P. 19
- Bilan DFCI P. 20

IV. ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT ET PROSPECTIVE P. 21
- Études biodiversité & environnement P. 22
- Développement P. 23

PERSPECTIVES 2026 P. 24

ÉDITO

2025 : une année d'épreuves, une année de résilience



L'année 2025 restera comme un millésime exigeant pour la sylviculture du Sud-Ouest. Crise sanitaire liée au nématode du pin dans le secteur de Seignosse, tempête de juin, orages violents et impacts de foudre ont durement éprouvé notre forêt. Face à ces épreuves, la mobilisation collective a une nouvelle fois démontré la force d'une profession unie et engagée dans la protection de son patrimoine forestier.

Dans ce contexte, le SYSSO a réaffirmé sa priorité : être au plus près de ses adhérents. Appui juridique et économique renforcé, accompagnement et outils concrets restent au cœur de notre action pour défendre efficacement les intérêts des sylviculteurs.

Ces événements rappellent que la forêt est bien plus qu'un paysage : elle est un écosystème vital, un pilier économique et un héritage à transmettre. C'est pourquoi le Syndicat demeure vigilant face à l'artificialisation des sols et aux projets d'aménagement, qu'il ne rejette pas par principe, mais qu'il exige de voir construits avec les forestiers.

La prévention et l'aménagement du territoire, notamment à travers le dispositif spécifique de DFCI du massif des Landes de Gascogne, reste une priorité absolue. Fondé sur l'engagement financier des sylviculteurs et des bénévoles dans les ASA DFCI, ce système unique appelle une reconnaissance et des moyens à la hauteur des enjeux.

Enfin, 2025 aura aussi été l'année de la valorisation de notre filière, avec FOREXPO, vitrine de nos savoir-faire et de l'innovation forestière. Refusant toute opposition simpliste entre production et environnement, le SYSSO défend une gestion responsable, réaliste et scientifiquement fondée.

Dans une période où les choix politiques détermineront durablement l'avenir du massif, le SYSSO continuera de porter une voix indépendante, exigeante et déterminée. Aux côtés de ses adhérents, il restera un acteur incontournable de la défense de la forêt du Sud-Ouest, convaincu que sans forestiers reconnus et soutenus, il n'y a pas de forêt durable.

Nicolas Lafon
Président

GOUVERNANCE

6 000 propriétaires forestiers adhérents
475 délégués communaux, titulaires et suppléants
82 délégués cantonaux, titulaires et suppléants
61 membres (titulaires et cooptés) du conseil d'administration
14 membres du bureau
12 salariés

Organigramme des compétences de la Maison de la Forêt



COMPOSITION DU BUREAU

Les membres statutaires

Nicolas Lafon
Président
Jean Ducassou
Vice-Président
Jean-Jacques Héraud
Vice-Président pour la Gironde
Michel Laboille
Vice-Président pour les Landes
Yves Bertrand
Vice-Président pour le Lot-et-Garonne
Sophie Gaston
Secrétaire
Mathilde Mesplède-Labèque
Trésorière

Les membres cooptés

Christophe d'Armancourt
David Beynel
Antoinette Lacoste
Jean-Jacques Maurin

Les membres invités

Jean-Antoine Ballarin
Stéphanie Berbille

1 Président d'honneur

Bruno Lafon

Une équipe au service de la politique syndicale des membres du bureau



De gauche à droite :
Catherine Gaudin, Maëlle Boyer, Isabelle Simme, Marie-Anne Sessac, Anaïs Tissot, Adeline Giraud, Nicolas Lafon, Éric Dumontet, Sandrine Chazottes-Zajac, Laurence Fort, Nathalie Pagnou, Gabriella Carrère et Audrey Michau.

I. ACCOMPAGNEMENT DU SYLVICULTEUR ADHÉRENT

En 2025, comme les années précédentes, votre Syndicat a défendu les intérêts de ses adhérents tout en étant force de proposition sur les domaines juridique, fiscal, économique mais aussi environnemental.
Devant la multiplicité des thèmes et domaines d'action de votre syndicat, un rapport d'activité complet s'imposait afin que chaque adhérent puisse évaluer nos actions mais aussi l'intérêt d'adhérer au Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest (SYSSO).
Outre la défense de nos membres, le Syndicat délivre également des conseils directs aux sylviculteurs et met en place des services (assurance Responsabilité Civile, financement, accompagnement juridique, analyse des conditions de vente de bois...).
L'ensemble des équipes du Syndicat et plus généralement des organismes de la Maison de la Forêt reste à votre disposition pour vous apporter les réponses dont vous avez besoin.



Éric Dumontet
Secrétaire général

Accompagnement juridique et économique

Conseils juridiques et fiscaux

L'une des missions premières du Syndicat consiste à accompagner et assister ses adhérents sur l'ensemble des problématiques juridiques.

Nous vous apportons des conseils individuels sur de nombreuses thématiques : zonages réglementaires, statut des chemins, autorisations ou erreurs de coupe... Nous vous accompagnons aussi sur les problématiques de transmission et de restructuration du patrimoine forestier : constitution de groupements forestiers, opérations de démembrement.





Concernant les ventes de bois, le Syndicat a rédigé **un modèle de contrat qui vise à éclairer les sylviculteurs sur les clauses essentielles** qui doivent être sécurisées juridiquement. Ce modèle de contrat, qui a été co-construit avec la FIBNA, PEFC NA et le CRPF, doit servir de trame de référence dans les relations commerciales entre vendeur et acheteur.

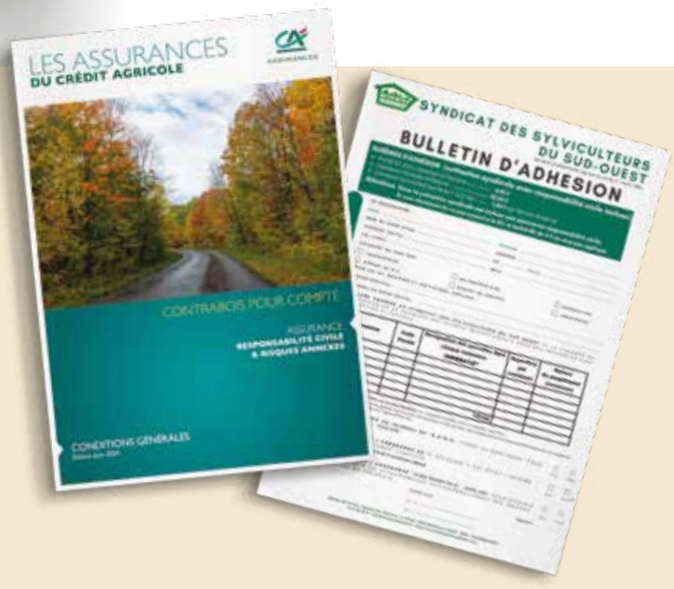
+900
saisines juridiques

Le Syndicat intervient également sur les questions de fiscalité applicable aux propriétés boisées : forfait forestier, taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB), TVA ou encore le régime Monichon. À ce titre, **nous publions chaque année**, au mois de mai, **un guide fiscal destiné à vous accompagner dans le cadre de votre déclaration de revenus pour les impôts** et des différents crédits et réductions d'impôts.

Assurance Responsabilité Civile

Dans un contexte climatique marqué par l'augmentation des mortalités des arbres (sécheresses, tempêtes, parasites...) et par un risque accru de dommages aux infrastructures, chaque année de nombreuses déclarations de sinistre en RC sont ainsi transmises à notre assureur XLB.

46
déclarations de sinistre



Veille sur le marché des bois

Afin de garder la maîtrise de leur gestion, il est essentiel que les sylviculteurs disposent d'une information fiable et actualisée sur la dynamique du marché des bois. C'est pourquoi le SYSSO réalise une veille, en compilant les données de différentes sources : ventes groupées, analyses nationales, ventes individuelles... Ainsi, chaque mois dans Forêt de Gascogne, une rubrique « Indicateurs économiques » permet aux adhérents de disposer d'une référence sur les prix des bois.

84
consultations individuelles relatives aux prix de vente de bois en 2025

Par ailleurs, l'activité du sylviculteur s'inscrit dans un environnement économique plus large, complexe et changeant. Afin de permettre aux adhérents de mieux appréhender l'impact de cet environnement sur le dynamisme du marché des bois, le SYSSO propose deux ou trois fois par an, dans Forêt de Gascogne, une rubrique « Veille économique et conjoncture », ainsi que des articles concernant l'aval de la filière (entreprises, investissements, etc.).





SODEF

Depuis 30 ans, La SODEF (Société de Développement de L'Économie Forestière) met en place des prêts bonifiés pour aider les sylviculteurs au financement de leurs investissements. Achat de parcelles contiguës à la propriété, achat de parts de groupements forestiers par les associés, travaux sylvicoles et acquisition de matériels sont les opérations les plus courantes financées en partenariat avec le Crédit Agricole et la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique. La bonification apportée par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine diminue le taux d'intérêt restant à la charge des sylviculteurs.

1,7
million d'euros de prêt accordé

Sur l'exercice 2024-2025, le montant des prêts accordés s'élève à 1 692 520 € pour 29 prêts validés.

À noter que les prêts sont au maximum de 100 000 € sur une période de remboursement de 10 ans.

Information et formation

Des outils de communication au service de l'action du SYSSO

10
numéros
Forêt de Gascogne

+1
hors-série



L'année 2025 a confirmé le rôle du Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest comme référence en matière d'information pour les propriétaires forestiers du massif des Landes de Gascogne, grâce à des outils éditoriaux diversifiés assurant une veille sur les enjeux économique, juridique et sanitaire.

Forêt de Gascogne : 10 numéros de référence

Le journal syndical mensuel a publié 10 numéros totalisant plus de 200 pages, traitant dossiers de fond (artificialisation, filière transformation, fiscalité) et actualités (marchés, réglementation). Suite à la découverte du nématode du pin à Seignosse en novembre 2025, un hors-série de 20 pages a mobilisé les propriétaires sur l'éradication et les indemnisations.

20
Flash@Info

Flash@Info : 20 newsletters réactives

20 Flash@Info ont diffusé alertes sanitaires, formations, échéances réglementaires et positions syndicales, assurant une réactivité maximale face aux enjeux.

Retrouvez toute l'actualité du Syndicat sur le site de la Maison de la Forêt

Caisse Phyto Forêt : veille sanitaire spécialisée

Les 2 bulletins techniques ont relayé les enseignements de la 9e journée Santé des forêts et les recherches en cours (processionnaire, scolytes, ravageurs du peuplier), lien essentiel entre recherche et terrain.

2
bulletins
Caisse Phyto Forêt



FOGEFOR 2025

La Formation à la Gestion Forestière (FOGEFOR) forme chaque année, dans son cycle de base, **30 sylviculteurs** sur les thématiques aussi variées que la mise en marché et l'économie forestière, le droit et la fiscalité, la certification, le reboisement et la conduite des peuplements... Les 10 séances de formation alternent entre interventions en salle et déplacements sur le terrain.

1 500 sylviculteurs formés

En 2025, le FOGEFOR du Sud-Ouest a également accompagné le cycle de base du FOGEFOR 64 concernant les propriétaires des Pyrénées-Atlantiques et de Chalosse.

Depuis la création de cet organisme de formation, près de 1 500 sylviculteurs ont été formés par les équipes de la Maison de la Forêt que ce soit sur les cycles de base mais aussi sur les journées de perfectionnement (peupliers, documents de gestion durable, futaie irrégulière...).

En 2025 également, l'Assemblée Générale de FOGEFOR a eu lieu à Mimizan. Les anciens stagiaires ont eu l'occasion de visiter l'usine Plantier (FP Bois).





Réunions GPF et tournées terrain : l'ancrage territorial au cœur de l'action

Le CPFA*, organisme technique du Syndicat, anime un réseau dynamique de Groupements de Productivité Forestière (GPF) et de Groupements de Développement Forestier (GDF) à travers toute l'Aquitaine.

30 évènements organisés en Aquitaine

En 2025, de la Dordogne aux Pyrénées-Atlantiques, ces rendez-vous de proximité ont abordé des thématiques concrètes : importance de la première éclaircie, amélioration génétique, assurances forestières, Label Bas Carbone, outils dendrométriques, ou encore impact de l'orage de juin 2025.

Les visites industrielles ont renforcé le lien forêt-filière. Les voyages d'étude ont ouvert des perspectives de gestion innovante.



* Centre de Productivité et d'action Forestière d'Aquitaine

II. PROMOTION DU PIN MARITIME

Le pin maritime, essence phare de notre massif, possède de nombreux atouts : il est parfaitement adapté aux conditions locales, robuste et compatible avec l'évolution du climat. De la construction à la chimie, en passant par la menuiserie, l'emballage ou le papier, ses utilisations sont nombreuses. Pourtant, cette ressource reste encore insuffisamment reconnue par les utilisateurs finaux tels que les architectes.

C'est pourquoi le SYSSO s'engage aux côtés des autres acteurs de la filière pour faire connaître le pin maritime, et ainsi valoriser le travail des sylviculteurs. Le suivi de la ressource (projet QUASPARE) fait partie de cette démarche.

La dynamique collective autour du pin maritime s'illustre pleinement lors du salon FOREXPO, porté par le SYSSO et le CPFA : une véritable vitrine de savoir-faire et d'innovation, dont l'édition 2025 a été un réel succès.



Adeline Giraud
Secrétaire générale Adjointe
en charge des aspects Économie
filière Forêt-Bois

Valorisation du bois local

Action Bois d'Œuvre

Depuis 2025, le SYSSO participe à l'Action Bois d'Œuvre : un projet porté par l'interprofession Fibois Landes de Gascogne qui vise à promouvoir la sylviculture de bois d'œuvre et l'utilisation du bois mature de pin maritime dans la construction.

Dans ce cadre, le SYSSO est intervenu dans le cadre de l'événement « Le pin maritime, matière à construire » qui a eu lieu à la Cité du Vin à Bordeaux le 26 novembre, pour porter la voix de l'amont forestier et communiquer auprès d'une trentaine d'architectes et maîtres d'œuvres invités.



Chaire E2WP

En mai, le SYSSO a intégré la chaire E2WP (Eco Engineering of Wood Products). Cette initiative portée par l'Université de Bordeaux réunit chercheurs et entreprises pour réaliser en commun des projets de recherche et d'innovation qui font avancer la filière, de l'amont forestier à l'aval.



80 %

de la valeur récoltée sur une parcelle est apportée par le bois d'œuvre de pin maritime de plus de 40 ans



©Thomas Hus Architecte

Certification PEFC

PEFC 10-21-7
GARDIEN DE L'ÉQUILIBRE FORESTIER

Parce que la certification, qui promeut une sylviculture vertueuse et valorise les bonnes pratiques, doit être un outil au service du sylviculteur, le SYSSO reste engagé depuis sa création dans la gestion du label PEFC. En 2025, le vice-président du Syndicat, **Jean Ducassou, est devenu président de PEFC Territoires Nouvelle-Aquitaine.**

Le SYSSO s'est par ailleurs largement impliqué dans la concertation autour de la révision du standard, intervenue en 2025, en participant à de nombreux groupes de travail afin, notamment, que soit reconnu et pris en compte le caractère spécifique de la sylviculture du massif des Landes de Gascogne.

Le programme QUASPARE « Qualification Spatialisée de la Ressource en Pin Maritime »

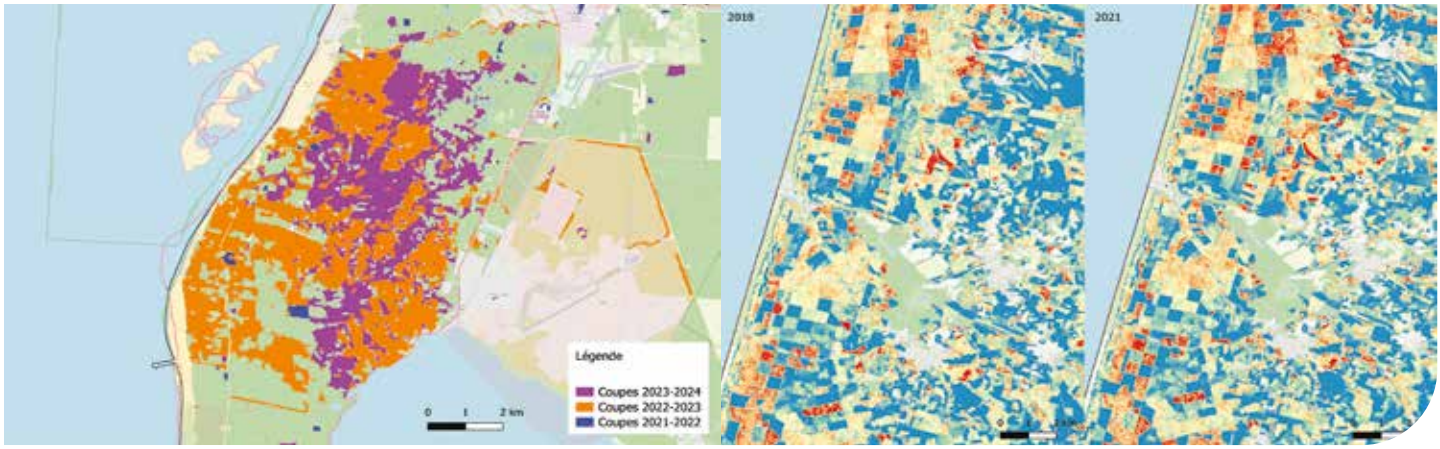
Quel est le volume de pin maritime disponible sur le massif des Landes de Gascogne ? Comment varie cette ressource d'une commune à l'autre du massif ? Est-elle suffisante pour accueillir de nouveaux projets industriels pour la transformer ?

+17 millions
de m³ de pin maritime en 6 ans (2015–2021)

Ce sont quelques-unes des questions auxquelles le programme QUASPARE, porté par le SYSSO, souhaite répondre. Démarré en 2016, QUASPARE s'appuie sur l'imagerie aérienne, mais surtout sur l'expertise reconnue de l'IGN dans l'analyse de ces images. Ainsi, tous les trois ans, la méthode innovante développée par l'IGN et le SYSSO permet de disposer d'une véritable photographie de la ressource du massif : une mine d'informations exploitables pour mieux comprendre la dynamique de la forêt landaise.

QUASPARE nous permet par exemple d'avancer que la ressource a suivi une évolution linéaire entre 2015 et 2021, passant de 89 millions de m³ à 106 millions de m³. Ou encore, que la surface passée en coupe rase chaque année est stable (environ 11 000 hectares, 1 % du massif), et que la taille moyenne d'une coupe rase reste relativement faible : 2,84 ha.

En 2025, le SYSSO et l'IGN ont lancé de nouveaux axes de travail prometteurs qui viendront renforcer et compléter les résultats. D'autant que désormais, QUASPARE s'inscrit comme l'une des expériences pilotes de l'« Inventaire Multi Source », un ambitieux projet de l'IGN au niveau national.

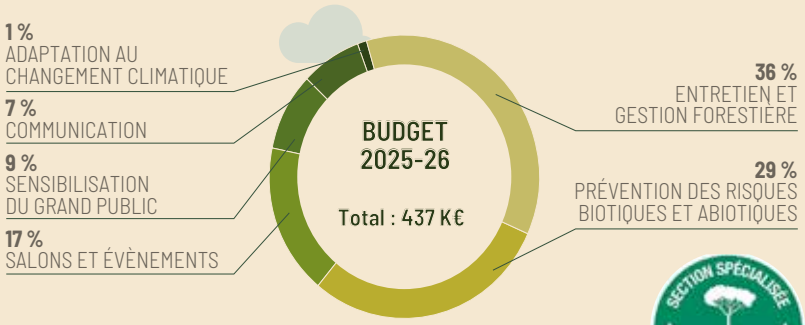


Focus SSPM

Cette année encore, la Section Spécialisée Pin Maritime de France Bois Forêt a utilisé la CVO* des sylviculteurs et membres de la filière amont pour financer des actions et projets essentiels.

437 000 € de budget en 2025 pour de la recherche sur la gestion forestière et la biodiversité, sur la prévention des risques notamment sanitaires mais aussi pour le financement du salon FOREXPO ou d'actions de sensibilisation du grand public.

437 000 €
de budget en 2025



Répartition thématique des 135 programmes de la Section Spécialisée Pin Maritime

* Contribution Volontaire Interprofessionnelle

FOREXPO 2025
Un succès international



L'édition de tous les records

Ouverture du salon à toute la filière forêt-bois

Le salon FOREXPO s'est tenu du 18 au 20 juin 2025 à Mimizan. Celui-ci a intégré cette année la **première transformation du bois,** mettant en avant les étapes clés de la filière forêt-bois. La conception du stand d'accueil a été réalisée par Fibois Landes de Gascogne et la FIBNA*.

+25 000
visiteurs

Le «Choc des grappins»

Le premier concours national de débardage mécanisé a eu lieu à FOREXPO 2025. Temps fort du salon, cette compétition réunissait 17 binômes de lycéens venant de 11 écoles forestières françaises.

411
exposants

Pendant trois jours, 34 participants, âgés de 16 à 40 ans, se sont affrontés dans une arène de 2 500 m² consacrée aux épreuves de débardage, offrant aux visiteurs un spectacle riche en divertissement.

Le village des start-up

Un espace dédié à l'innovation a permis de mettre en lumière les jeunes entreprises qui développent des solutions technologiques et/ou techniques pour répondre aux défis de la filière : gestion forestière, reboisement, valorisation des ressources, digitalisation des pratiques, etc...

*Fédération des Industries du Bois de Nouvelle-Aquitaine

41 000 m²
d'exposition



Le « Choc des Grappins » illustre l'engagement fort de FOREXPO en faveur de la formation, de l'innovation et de la transmission du savoir-faire dans une filière en pleine évolution.



Focus sur les métiers et les formations de la filière

FOREXPO 2025 ne se limite pas à présenter du matériel ou de l'innovation : il a fait de l'emploi, des métiers et des formations un axe fort de l'édition.

Ainsi, des rencontres entre entreprises et demandeurs d'emploi ont été organisées. Des groupes scolaires et leurs professeurs ont été invités à FOREXPO pour sensibiliser les jeunes aux métiers de la forêt et du bois.





Retour sur les conférences

20 conférences au total

L'édition 2025 de FOREXPO a été marquée par le retour de ses conférences.

De nombreux thèmes ont été abordés comme les emplois de la filière forêt-bois, les sylvicultures de demain, réglementation et certification, économie et valorisation des bois ou encore les nouvelles technologies en forêt.







3 trophées décernés

Trois trophées à l'honneur

Lors du salon FOREXPO 2025, trois trophées ont été décernés afin de valoriser des initiatives remarquables de la filière forestière. Ils récompensaient des projets exemplaires autour de trois thématiques majeures : **la Sécurité, l'Innovation et l'Environnement.**

III. DÉFENSE DU MASSIF DES LANDES DE GASCOGNE

Le combat contre l'artificialisation du massif landais a été un axe majeur de l'action du Syndicat en 2025. Alors que la surface forestière progresse à l'échelle nationale, le massif landais perd chaque année près de 1 000 hectares sous l'effet des défrichements. Cette artificialisation continue entraîne des conséquences dramatiques pour notre forêt : perte de ressources bois, fragmentation des écosystèmes, destructions de zones humides, perte de biodiversité, diminution des capacités de stockage carbone et fragilisation d'une filière bois qui représente 20 % de la production nationale et plus de 30 000 emplois locaux.
Néanmoins, face à l'artificialisation croissante, le Syndicat reste mobilisé à défendre l'avenir du massif des Landes de Gascogne.



Gabrielle Carrère
Secrétaire générale Adjointe
Juriste

Lutte contre l'artificialisation

Opposition création LNSO

En 2025, le projet de ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse a franchi une nouvelle étape avec le dépôt de la demande d'autorisation environnementale relative à la réalisation des travaux préparatoires (fouilles archéologiques, sondages géotechniques). Cette demande inclut l'autorisation de défrichement.

483
hectares menacés par des travaux préparatoires

Une consultation du public par voie électronique a été organisée par SNCF Réseau et les services de l'État. Dans le cadre de sa mobilisation, le SYSSO a formulé ses propres observations et a encouragé les adhérents à participer à cette consultation en mettant en évidence les lacunes majeures du dossier, notamment sur la question forestière. À la demande de plusieurs maires, le Syndicat s'est également rendu à différentes réunions publiques pour faire valoir sa position sur les conséquences désastreuses de ce projet sur la forêt du massif landais.

Enfin, le Syndicat a mandaté un avocat pour préparer le contentieux juridique qui sera engagé en 2026 contre l'autorisation environnementale.





Projet photovoltaïque en forêt

Le SYSSO s'oppose depuis de nombreuses années à l'implantation de centrales photovoltaïques sur les espaces forestiers.

En application de la réglementation, le SYSSO a travaillé en 2025 à l'élaboration de documents-cadre qui excluent désormais cette possibilité.

Cette évolution constitue une avancée majeure pour la protection du massif des Landes de Gascogne.



Compensation environnementale et ses dérives

L'artificialisation du massif landais impacte la surface forestière et porte également fréquemment atteinte à des espèces protégées et leurs habitats imposant alors la mise en œuvre de mesures de compensation environnementale. Certaines de ces mesures de compensation environnementale peuvent se révéler incompatibles avec la vocation sylvicole du massif et peuvent impacter négativement son modèle de gestion durable.

En 2025, nous avons dénoncé à plusieurs reprises ce risque de dérive en attirant l'attention des acteurs de la compensation sur la nécessaire prise en compte de la spécificité de notre massif de production.



Champ captant Landes du Médoc

En 2025, aux côtés de l'AMAF Médoc (Association pour le Maintien de l'Activité Forestière), nous avons continué notre opposition au projet de création de 14 nouveaux forages dans la nappe disponible du Médoc pour contribuer à l'alimentation en eau potable du territoire.

En effet, en 2025 une contre-expertise réalisée par un bureau d'études démontre que les premières études ont mal évalué la baisse de la nappe d'eau.

Ainsi, un tel projet pourrait entraîner des conséquences dramatiques pour la forêt du Médoc. Nous souhaitons donc que cette nouvelle étude soit prise en considération et que des garanties sur la ressource forestière soient intégrées au projet.





10 millions

de mètres cubes d'eau seraient prélevés chaque année

Santé des forêts et gestion de crise

Nématode du pin : le Syndicat en première ligne

Depuis l'annonce de l'arrivée du nématode sur le massif des Landes de Gascogne et plus particulièrement à Seignosse (40) le 3 novembre 2025, les équipes du Syndicat sont mobilisées avec comme objectif d'éradiquer ce ver de nos forêts.
Cela faisait presque 10 ans que ce risque sanitaire était connu et identifié comme imminent sur notre massif. Pendant toutes ces années, nous avons travaillé avec l'ensemble de la filière sur la mise en œuvre du plan d'urgence mais aussi sur des programmes de recherche et d'expérimentation dans le cadre de la Caisse Phyto Forêt.
Cependant, de nombreuses questions restaient en suspens et notamment celle de l'indemnisation des sylviculteurs dans un contexte où depuis 10 ans, nous demandons la reconnaissance du Fonds Phyto Forêt.
Après de longues discussions, un arrêté d'indemnisation concernant les forestiers de la zone infestée (51 ha) a finalement été adopté à hauteur de ce que le Syndicat avait demandé.
En décembre 2025, les discussions ont également été nourries pour fixer les modalités de reprise des chantiers arrêtés au début de la crise (taux de prélèvements, validation du transport des piles de bois par l'administration, liste des entreprises habilitées...).

10 ans de préparation face au risque sanitaire



Pour cette crise sanitaire, comme pour les autres crises, les sylviculteurs peuvent compter sur la mobilisation des équipes du Syndicat pour défendre leurs intérêts et veiller à une mise en œuvre rigoureuse mais juste des mesures de lutte.

Tempête de juin 2025 : 3 500 ha impactés

À la suite de la tempête de juin 2025 qui a occasionné de lourds dégâts dans le massif des Landes de Gascogne, le SYSSO s'est mobilisé auprès de ses adhérents afin de les accompagner dans les démarches nécessaires à l'estimation de leurs pertes.

Une réunion d'information s'est tenue sur le terrain. Par ailleurs, nous avons obtenu auprès des services fiscaux un dégrèvement de taxe foncière pour les parcelles sinistrées ainsi que leur déclassement permettant de bénéficier d'une base d'imposition calculée sur une valeur du sol inférieure.



Suivi sanitaire avec la Caisse Phyto Forêt

La Caisse Phyto Forêt est une association (loi 1901), créée en 2013, afin d'apporter des réponses concrètes en matière phytosanitaire sur le massif des Landes de Gascogne. En 2025, elle a porté plusieurs actions.

3 grands projets portés en 2025

Détection précoce du nématode du pin

Le projet a pour objectif de disposer d'un service de diagnostic de première ligne de la présence du nématode du pin dans des échantillons de matériel végétal : efficace, rapide et à un coût accessible. Il s'agit d'identifier les cas suspects et de rediriger uniquement les cas positifs vers les services officiels.



Tests d'écorçage en forêt de pins maritimes

L'objectif de cette étude était d'identifier combien de passages dans la tête d'abattage sont nécessaires pour atteindre un taux d'écorçage satisfaisant permettant d'atténuer le risque sanitaire « scolytes » sans diminuer trop fortement la productivité. Trois modalités d'écorçage ont été testées.

2 sites de suivi en forêt domaniale à la Teste-de-Buch dédiés aux tests d'écorçage

Gestion des vergers à graines

L'étude sur la méthode de micro-injection dans le tronc de produits phytopharmaceutiques s'est poursuivie dans des parcelles de vergers à graines. Le but est de protéger les fructifications de pins maritimes contre des agents biotiques tels que la punaise d'Amérique.

Journée Santé des Forêts

Cette traditionnelle journée, organisée par la Caisse Phyto Forêt, s'est tenue le 12 décembre. **Elle était axée sur la découverte à Seignosse du foyer de nématode du pin et les avancées de la recherche sur le ravageur et son insecte vecteur.**

80 participants



Fonds Phyto Forêt

Cette association « Loi 1901 », créée par le Syndicat en janvier 2016, intervient pour financer la lutte sanitaire dans l'intérêt de ses membres.

Toujours en attente de reconnaissance depuis 10 ans !

L'adhésion au Fonds est volontaire et non obligatoire. Elle se fait sur des parcelles cadastrales clairement identifiées et entraîne le versement volontaire d'une cotisation de 0,40 €/ha/an pour les deux premières années, puis 0,10 €/ha/an les années suivantes. **Le Fonds doit être agréé mécanisme de solidarité pour prétendre à une participation de l'Etat.**



Engagements institutionnels

Travaux réglementaires

L'année 2025 a été marquée par une intense activité législative et réglementaire.

Dans le cadre des discussions relatives au projet de la loi de finances, le dispositif Monichon a de nouveau fait l'objet d'attaques avec l'adoption d'un amendement visant à abaisser le taux de l'exonération partielle des droits de mutations à titre gratuit. Nous avons toutefois réussi à maintenir le dispositif actuel.

Par ailleurs, des arrêtés préfectoraux relatifs à la mise en œuvre des OLD ont été publiés à l'issue d'un important travail de concertation réalisé avec les acteurs impliqués dans les actions de prévention contre les incendies.



Enfin, nous avons dû engager un travail conséquent concernant la mise en servitude de nos importants réseaux de pistes de DFCI comme cela a été exigé par la loi « incendie » de juillet 2023.

Focus sur l'USSE

Le SYSSO est membre actif de l'Union des Sylviculteurs du Sud de l'Europe, aux côtés d'autres organisations de producteurs d'Espagne et du Portugal. L'USSE porte les enjeux des sylviculteurs et défend leurs intérêts dans le cadre des politiques forestières européennes. C'est aussi un lieu essentiel de partage d'expérience entre organisations confrontées à des problématiques communes telles que le changement climatique, le risque incendie, la pression sociétale... et aujourd'hui les questions sanitaires avec le nématode du pin.

USSE
UNIÓN DE SELVICULTORES DEL SUR DE EUROPA

Barème d'indemnisation RTE

A l'occasion de Forexpo, dans le cadre du partenariat de bonnes relations entre RTE, le SYSSO et les Unions d'ASA de DFCI, **une revalorisation du barème d'indemnisation pour les déboisements nécessaires aux emprises de lignes électriques réalisés dans le massif des Landes de Gascogne a été actée pour tenir compte de l'évolution du prix du bois sur pied.**



Participations aux instances

Le Syndicat assure une mission de représentation essentielle et siège au sein de nombreuses instances nationales, régionales et départementales. En 2025, dans le contexte de changement climatique et d'augmentation de la sinistralité, **deux groupes de travail ont été mis en place par le MAASA*** pour réfléchir avec nos assureurs sur les évolutions à apporter sur les questions liées aux dommages (incendie/tempête) ainsi que sur la responsabilité civile.

2
groupes de travail mis en place sur l'assurance



*Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire

108e Assemblée Générale



Comme chaque année, l'Assemblée Générale du Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest s'est tenue le vendredi 19 septembre à Biganos (Gironde), pour sa 108e édition. Elle a rassemblé les acteurs de la forêt privée autour d'une thématique centrale : **l'artificialisation du massif des Landes de Gascogne, ses enjeux et défis pour les sylviculteurs.** Le Syndicat représente près de 6 000 adhérents pour 580 000 hectares cotisants et s'appuie sur un réseau de 42 délégués cantonaux.

+400
sylviculteurs mobilisés



La première partie a laissé une large place aux échanges, avec un temps de questions-réponses et de dialogue avec les délégués communaux, avant d'aborder en deuxième partie les impacts concrets : **perte d'environ 1 000 ha de forêt par an, fragmentation du massif et multiplication des interfaces forêt/habitations/infrastructures, avec des risques accrus.** À l'issue des débats, l'Assemblée a adopté ses résolutions de fonctionnement et plusieurs vœux affirmant la position du Syndicat sur les grands projets, le maintien d'outils fiscaux adaptés, la sécurisation des moyens de DFCI et la reconnaissance du Fonds Phyto Forêt.

Bilan DFCI

Feux de forêt : une mobilisation permanente



Parmi les risques en forêt, le feu est sans doute celui sur lequel les sylviculteurs ont le plus été mobilisés que ce soit financièrement par leur cotisation aux Associations Syndicales de DFCI ou par leur temps lorsqu'ils sont bénévoles dans ces mêmes associations.

938
départs de feu

420 ha
brûlés
(0,45 ha/départ)

ASA de DFCI, Unions départementales et Unions Régionales sont structurées chacune dans leur domaine de compétences pour organiser la prévention DFCI.

En 2025, le Syndicat est intervenu à la fois pour discuter des crédits de la DFCI dans la Loi de finances mais aussi sur toutes les questions juridiques concernant les feux de forêt et leur prévention (mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillement, surveillance préventive, réforme des statuts de l'Association Régionale de DFCI, sécurisation juridique des pistes...).

IV. ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT ET PROSPECTIVE

L'année 2025 a été marquée par des avancées significatives pour concilier performance sylvicole et préservation des écosystèmes.
Nous avons coordonné des études approfondies afin d'améliorer les connaissances sur le lien sylviculture-biodiversité dans les Landes de Gascogne et initié des partenariats pour sécuriser les travaux forestiers et protéger les espèces à enjeux.
Parallèlement, sous l'animation de Laurence Fort du CPFA, nous avons enrichi nos outils numériques d'aide à la décision et consolidé le réseau d'expérimentation aquitain, au bénéfice des sylviculteurs.



Anaïs Tissot
Chargée de mission Développement et Environnement

Études biodiversité et environnement



Préservation de la hêtraie du Ciron : concilier sylviculture et écologie

Depuis 2024, le SYSSO suit activement le projet d'arrêté de protection dans la vallée du Ciron, porté par le SMABVC*. Ce projet vise à préserver la hêtraie du Ciron, un écosystème exceptionnel, maintenu depuis 43 000 ans grâce à un microclimat.

43 000 ans de patrimoine forestier à préserver

L'objectif est d'entrenir ce microclimat par la mise en place d'une « bande tampon » de part et d'autre du Ciron. Afin de conserver une bulle de fraîcheur, cette zone tampon autour de la hêtraie devra avoir un couvert forestier permanent, diversifié (pin et feuillus) et stratifié.
Cette zone tampon restera exploitable même si des adaptations devront être réalisées, en concertation avec les sylviculteurs, afin de maintenir une ambiance forestière et de s'adapter aux enjeux écologiques.

*Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant du Ciron.

Connaissances sur la relation entre gestion forestière et biodiversité

La troisième phase de l'Etude sur la Biodiversité vise à mettre en place un dispositif de suivi afin d'analyser l'influence des pratiques de débroussaillement sur la biodiversité.



En 2025, le Syndicat a coordonné la réalisation des protocoles de suivi, rédigés par les partenaires suivants :

> le CEN N-A* pour le suivi des Rhopalocères,

> la LPO** pour le suivi de l'avifaune (Fauvette pitchou, Engoulevent d'Europe et insectivorie aviaire),

> le PNRLG*** pour le suivi de la Flore-Habitats.

9 sites de suivi situés en forêt privée ont été présélectionnés avec l'accord des propriétaires.

Un travail cartographique est en cours, afin d'identifier davantage de parcelles pour la réalisation des suivis.

*Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, **Ligue pour la Protection des Oiseaux, ***Parc naturel régional des Landes de Gascogne.

Travaux forestiers et préservation des espèces à enjeux

Dans une démarche de sécurisation des travaux forestiers, le SYSSO a initié une collaboration avec la LPO Aquitaine pour former les sylviculteurs et les ETF* sur les habitats et les espèces protégées.

3 outils pour agir sur le terrain

À partir de 2026, ce partenariat se traduira par :
- une formation auprès des sylviculteurs et des ETF (FOGEFOR Perfectionnement),
- la réalisation de fiches « espèces à enjeux »,
- la rédaction de protocoles sur les procédures à mettre en place en présence d'une espèce à enjeux.



*Entrepreneurs de Travaux Forestiers.

Développement

Le Centre de Productivité et d'action Forestière d'Aquitaine a trois missions majeures :

- **Fédérer les GPF** (Groupements de Productivité Forestière),
- **Développer l'expérimentation en lien avec le CNPF Nouvelle-Aquitaine** sur le massif des Landes de Gascogne,
- **Organiser le salon forestier FOREXPO** tous les 4 ans.

L'expérimentation

Le CPFA s'inscrit dans un réseau expérimental dédié principalement à deux essences forestières comportant :

> **154 essais sur le pin maritime** avec des thématiques diversifiées notamment au sein du GIS GPMF (Groupe Pin Maritime du Futur) qui regroupe des acteurs de la recherche, du développement et de la gestion forestière (INRAE, CPFA, CNPF NA, FCBA, ONF)

47 essais mesurés

> **35 essais sur le robinier faux-acacia**.



Ludivine Page ©CNPF

L'outil d'aide à la décision STERES

STERES permet, à l'échelle d'une propriété, de prévoir les interventions à y mener (éclaircies, coupes rases, reboisements), d'estimer les volumes de bois ou encore de suivre le bilan financier de chaque parcelle. Un module « Carbone » compile, année après année, le stock en forêt, le stock en produits bois et les émissions évitées par l'utilisation des produits bois.

https://steres.fr/

Le projet PINAST'AIR

Le programme PINAST'AIR, en collaboration avec le bureau BE3G, a pour but d'estimer rapidement, facilement et de manière fiable le volume de bois sur pied d'un peuplement de pin maritime.
Le projet est décomposé en deux volets : vérifier le coefficient de conicité du pin maritime estimé par Jean-Paul Maugé dans les années 1950 puis, obtenir des solutions techniques afin de mesurer plus aisément les arbres sur pied grâce à de nouvelles technologies (LIDAR, drone, scanner, etc.).

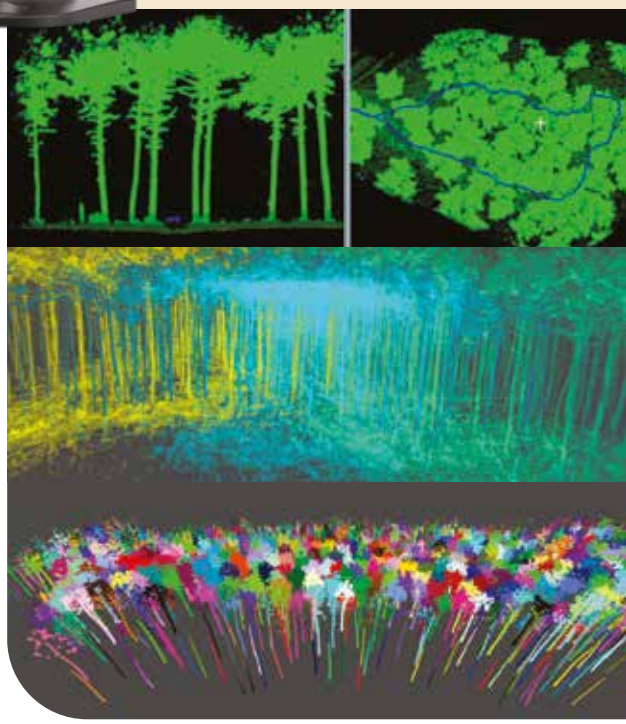
RÉSULTATS



> **Nouveau coefficient de forme (f2)** déterminé et adapté aux nouvelles variétés de pin maritime.

> **Le scanner Lidar terrestre** sélectionné comme l'outil le plus pertinent et efficace afin de mesurer simplement les pins sur pied.

Dorénavant, l'étude PINAST'AIR se consacre à **consolider ce nouveau coefficient** ainsi qu'à comparer les mesures obtenues par scanner aux mesures de terrain afin de gagner en précision et en robustesse.



Perspectives 2026

L'année 2025 a mis en évidence l'ampleur des défis auxquels notre filière sylvicole est confrontée, dans un contexte de dérèglement climatique, de pressions sanitaires accrues et d'évolutions rapides des usages du territoire. Elle a également confirmé notre capacité collective à agir, à nous adapter et à défendre une sylviculture durable et responsable.

Cinq priorités pour 2026 structureront notre action afin de renforcer la résilience de nos forêts et de notre profession :

1. Santé des forêts : renforcer la surveillance sanitaire pour éradiquer le nématode du pin et préserver la vitalité du massif et obtenir la reconnaissance du Fonds de solidarité Phyto Forêt pour sécuriser les adhérents du SYSSO.

2. Prévention et aménagement DFCI : garantir les financements pour conserver notre modèle DFCI adapté à notre forêt, face aux risques climatiques et incendies, et renforcer la reconnaissance du rôle des forestiers et des bénévoles dans la protection de ce massif.

3. Lutte contre l'artificialisation des sols : préserver notre massif contre la pression foncière et l'extension des zones artificialisées qui menacent l'équilibre de nos territoires forestiers. Le SYSSO poursuivra son engagement et mobilisera les outils juridictionnels et institutionnels nécessaires, tout en restant ouvert au dialogue.



4. Valorisation du pin maritime et du bois local : soutenir l'innovation et l'attractivité du pin maritime pour renforcer son rôle stratégique dans l'économie régionale.

5. Biodiversité et expérimentation : adapter nos pratiques aux enjeux climatiques et environnementaux, tout en maintenant une forêt productive et multifonctionnelle.

La réussite de ces priorités repose sur l'engagement de chacun. Nous remercions l'ensemble de nos adhérents pour leur implication, leur confiance et leur mobilisation constante.

En 2026, nous continuerons à construire ensemble l'avenir de notre massif avec une sylviculture responsable, innovante et résiliente, pour un patrimoine forestier vivant que nous devons protéger, valoriser et transmettre aux générations futures.

Nicolas Lafon
Président

Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest

SYSSO
Maison de la Forêt
6 Parvis des Chartrons - CS 92106
33075 Bordeaux cedex

Tél : 05 57 85 40 13
ssso@maisondelaforet.fr
www.maisondelaforet-sudouest.com

Document non contractuel, ne pas jeter sur la voie publique. Crédits photos : Maison de la Forêt, SYSSO, Aurélien Marquot, Thierry de Folmont, CNPF NA, FOREXPO, DFCI Aquitaine, CNPF Nouvelle-Aquitaine.

Le SYSSO tient à remercier chaleureusement Thierry de Folmont pour la mise à disposition gracieuse de sa photothèque. Son geste généreux et sa passion pour la photographie nous permettent d'enrichir nos supports de communication et de partager avec tous la beauté de notre territoire.